

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les Canadiens âgés sont farouchement indépendants

– La plupart désirent éviter les maisons de soins infirmiers, mais bon nombre n’admettent pas avoir besoin d’aide –

Mississauga (Ontario), le 1^{er} juin 2009 – Les résultats d’un nouveau sondage diffusés pour le Mois des aînés indiquent que les aînés désirent vivre de façon autonome aussi longtemps que possible. L’étude révèle que la majorité des personnes de 65 à 85 ans feront tout ce qui nécessaire pour éviter d’avoir à s’installer dans une maison de soins infirmiers ou un établissement de soins de longue durée.

Dans son deuxième sondage annuel *Vivre aujourd’hui, être prêt pour demain (Living for Today Ready for Tomorrow)*, effectué par Ipsos-Reid, Soins à domicile Bayshore s’est adressée à des Canadiens de 65 à 85 ans ainsi qu’à des personnes de 40 à 64 ans ayant encore au moins un parent vivant. L’étude indique que les Canadiens âgés ont un grand désir d’autonomie – plus de huit sur dix feraient tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter d’avoir à s’installer dans un établissement de soins de longue durée ou une maison de soins infirmiers et 97 % affirment qu’ils tentent d’adopter une approche proactive par rapport à leur santé.

Toutefois, malgré ces déclarations, il y a des points sur lesquels les Canadiens âgés ne sont pas proactifs en vue d’atteindre leurs objectifs d’indépendance. Moins de la moitié (46 %) des aînés interrogés ont cherché à trouver des façons de continuer à vivre chez eux de façon autonome et seulement quatre aînés sur dix ont apporté des modifications à leur maison pour assurer la sécurité de leur milieu de vie. À peine trois pour cent des personnes interrogées déclarent être sur la liste d’attente d’une résidence-services.

« Bien que l’étude révèle un grand désir d’autonomie, elle indique également que de nombreux aînés n’admettent pas avoir besoin d’aide », déclare Holly Quinn, infirmière en chef de Soins à domicile Bayshore, l’entreprise qui a commandité l’étude. « Près de trois quarts des Canadiens âgés soutiennent qu’ils n’ont absolument pas besoin d’aide chez eux. »

Selon Holly Quinn, de telles attitudes pourraient être nuisibles à long terme et réduire les chances d’une personne de préserver son autonomie. Elle suggère aux familles de faire des plans pour demain en vue d’assurer l’autonomie des aînés :

1. Parlez ouvertement avec les membres de votre famille, vos amis et les professionnels de la santé de vos besoins futurs et des modes de vie possibles. Discutez des options offertes (soins et services à domicile, soutien des membres de la famille ou emménagement dans une résidence pour personnes âgées ou un établissement de soins de longue durée). Laissez chacun exprimer son opinion sur la meilleure approche.

2. Évaluez vos conditions d'habitation actuelles. Si vous avez une grande maison à entretenir ou devez utiliser les escaliers souvent, l'emménagement dans une maison plus petite serait peut-être une bonne idée.
3. Songez à apporter des modifications à votre maison pour vous aider à vivre de façon autonome. Des changements simples, comme des fenêtres s'ouvrant facilement ou des serrures de porte faciles à ouvrir et à fermer, peuvent faire une grande différence et aider quelqu'un à jouir de son domicile. L'Agence de santé publique du Canada (www.phacaspc.gc.ca/seniors-aines) ou la Société canadienne d'hypothèques et de logement (www.schl.gc.ca/fr/) proposent une variété de ressources.
4. Étant donné que la plupart des chutes se produisent à la maison, particulièrement dans la cuisine, les escaliers ou la salle de bain, prenez quelques instants pour évaluer les risques potentiels. Par exemple, assurez-vous que les escaliers sont bien éclairés, enlevez les carpettes et utilisez un tapis de bain antidérapant.
5. Un petit coup de main peut vous être d'un précieux secours pour préserver votre autonomie chez vous. Songez à embaucher de l'aide pour faire le ménage ou les emplettes, pour aller à vos rendez-vous chez le médecin ou simplement pour avoir de la compagnie.
6. Si vous avez un problème de santé ou sortez à peine de l'hôpital, vous avez peut-être besoin d'aide supplémentaire. Renseignez-vous sur la possibilité de recevoir la visite d'une infirmière pour prodiguer les soins dont vous avez encore besoin ou pour vous aider à vous rétablir.
7. Prenez soin de vous en mangeant convenablement et en restant actif.

À propos de Soins à domicile Bayshore

Soins à domicile Bayshore améliore la qualité de vie, la dignité et l'autonomie des Canadiens dans leur foyer depuis 1966. Entreprise exclusivement canadienne, elle est le plus important fournisseur de services de santé à domicile et en milieu communautaire au pays. Elle possède plus de 40 succursales dédiées à la prestation de soins à domicile, 20 cliniques de soins communautaires et emploie plus de 8 000 personnes. Ses principaux services consistent en la prestation de soins infirmiers, de soins personnels et de services de soutien à domicile – des services que les gens peuvent acheter directement et auxquels ils peuvent aussi accéder par l'intermédiaire de programmes de soins financés par le gouvernement, de régimes d'assurance privée ou collective et des commissions provinciales des accidents du travail. Son personnel soignant fournit plus de 5,2 millions d'heures de soins à domicile par année à plus de 57 000 clients. Bayshore offre aussi des services de dotation en personnel infirmier et en personnel soignant, des programmes d'information santé ainsi que des traitements dans ses centres de dialyse. Par l'entremise de sa filiale, Rx spécialisés Bayshore, elle offre des services pharmaceutiques pour perfusions, des services de perfusion en clinique ainsi que des services de soutien pharmaceutique à une variété d'organismes de soins de santé et de sociétés pharmaceutiques.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Polaris Public Relations Inc. : Shelley Pringle, (416) 597-1518, shelley@polarisprinc.com, ou Holly Roy, (780) 470-5300, hollyr@pumpkinpr.com.

*Ce sondage Ipsos-Reid a été effectué au nom de Soins à domicile Bayshore entre le 10 et le 17 février 2009 auprès de 1 000 Canadiens âgés de 65 à 85 ans et de 1 001 Canadiens âgés de 40 à 64 ans inclusivement. La marge d'erreur est de $\pm 3,1$ %, 19 fois sur 20. Nous avons fait en sorte que la composition de l'échantillon traduise celle de la population canadienne dans ces deux groupes d'âge.